

Surveillant général

Ce sont ses services qui nous l'ont appris : Jean-Pierre Sueur, réélu sénateur fin septembre (très largement), a été désigné par la commission des lois du Sénat, dont il est le vice-président, pour rédiger « l'avis budgétaire sur les pou-

voirs publics ». En clair, il scrutera les budgets de la présidence de la République et du Conseil constitutionnel. On attend donc de lui qu'il signale tout erreur dans ce domaine à la manière de ce que faisait il y a encore quelques mois le député socialiste René Dosière, spécialiste des dépenses de l'État. ■